

Fluide d'échappement diesel Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Fluide d'échappement diesel Flo-Perm

N° de pièce : 99002

Nom de la substance : Mélange

Coordonnées du fournisseur

Nom : Vulsay Industries Ltd.
Adresse : 35 Regan Road
Brampton, Ontario L7A 1B2
Canada

Téléphone : 905-846-2200

Fax : 905-846-2249

Numéro(s) de téléphone en cas d'urgence : N° de téléphone D'URGENCE, jour et nuit : 1-800-468-1760

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

N'est pas une substance ou un mélange dangereux.

Éléments du SGH sur les étiquettes, notamment les conseils de prudence

N'est pas une substance ou un mélange dangereux.

Autres dangers ne faisant pas l'objet de la classification

L'exposition peut aggraver l'état des personnes souffrant déjà de troubles oculaires, cutanés ou respiratoires.

SECTION 3 : Composition / Information sur les composants

Mélange

Nom de la substance : Mélange

Composants dangereux

Composant	Concentration
Urée (N° CAS : 57-13-6)	32,5 % (En masse)
Eau (N° CAS : 7732-18-5)	67,5 % (En masse)

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

Description des mesures nécessaires de premiers secours

Conseil général

Général : Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise (lui montrer l'étiquette dans la mesure du possible).

Fluide d'échappement diesel Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

En cas d'inhalation	Lorsque des symptômes apparaissent : aller à l'air frais et ventiler la zone suspecte. Obtenir des soins médicaux si la difficulté à respirer persiste.
En cas de contact avec la peau	Retirer les vêtements contaminés. Faire tremper la zone touchée pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si de l'irritation apparaît ou persiste.
En cas de contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Obtenir des soins médicaux si de la douleur, des clignements ou de la rougeur apparaissent ou persistent.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Il n'est pas attendu que ce produit présente un danger important dans les conditions normales d'utilisation prévues.

Inhalation : L'exposition prolongée au liquide peut provoquer une légère irritation.

Contact avec la peau : Peut provoquer une légère irritation cutanée.

Contact avec les yeux : L'exposition prolongée au liquide peut provoquer une légère irritation.

Ingestion : Il est probable que l'ingestion soit nocive ou ait des effets indésirables.

Symptômes chroniques : On ne dispose d'aucune donnée.

Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, au besoin

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin et obtenir des soins médicaux.

SECTION 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des agents d'extinction qui conviennent pour circonscrire l'incendie.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser de gros jets d'eau. L'emploi d'un gros jet d'eau peut propager l'incendie.

Dangers spéciaux posés par le produit chimique

Risque d'incendie : N'est pas considéré comme étant inflammable, mais peut brûler à températures élevées.

Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité: Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Mesures de protection spéciales pour les pompiers

Mesures de précaution en cas d'incendie : Être prudent lors de la lutte contre tout incendie d'origine chimique.

Instructions pour la lutte contre l'incendie : Refroidir les contenants exposés avec de l'eau pulvérisée ou du brouillard d'eau.

Protection à porter pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans une zone incendiée sans porter l'équipement de protection qui convient, notamment un appareil de protection respiratoire.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, d'azote. Ammoniac.

Fluide d'échappement diesel Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales: Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou les aérosols. Éviter le contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements.

À l'intention du personnel autre que le personnel d'urgence

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle (EPI) qui convient.

Mesures d'urgence : Évacuer le personnel non indispensable.

À l'intention du personnel d'urgence

Équipement de protection : Équiper l'équipe de nettoyage d'équipement de protection qui convient.

Mesures d'urgence : Colmater la fuite, si cela peut se faire sans risque. Ventiler la zone.

Précautions environnementales

Empêcher l'écoulement dans les égouts et les eaux publiques. Contacter les autorités compétentes après un déversement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement : Contenir tout déversement avec des digues ou des absorbants pour l'empêcher de migrer et de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer le déchet de façon sécuritaire.

Absorber et/ou contenir le déversement avec une matière inerte, puis la mettre dans un récipient adéquat.

Référence à d'autres sections

Voir la Section 8 : Contrôles de l'exposition et Protection individuelle.

SECTION 7 : Manutention et stockage

Précautions relatives à la sécurité de manutention

Dangers supplémentaires lorsque le produit est transformé : Le produit chauffé jusqu'à ce qu'il se décompose dégage des émanations toxiques.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux procédures de bonne hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains et autres parties du corps exposées au savon doux et à l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et de nouveau avant de quitter le travail.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Respecter la réglementation applicable.

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir/stocker à l'écart des températures extrêmement élevées ou basses, et des matières incompatibles.

Matières incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Matières fortement oxydantes. Alcalis.

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Agent réducteur des NOx de l'échappement diesel.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Mesures d'ingénierie appropriées

Une douche oculaire d'urgence et une douche de décontamination d'urgence doivent être accessibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, particulièrement dans les espaces clos. Veiller au respect de toute réglementation nationale et locale.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle (EPI)

Fluide d'échappement diesel Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pictogrammes



Protection des yeux et du visage

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection qui conviennent.

Protection du corps

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Protection des voies respiratoires

Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation se manifeste, il faut porter un équipement de protection respiratoire homologué.

Contrôles de l'exposition environnementale

Empêcher l'écoulement dans les égouts, le sol et les eaux publiques.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence/forme (état physique, couleur, etc.)	Liquide clair et incolore
Odeur	Légère odeur d'ammoniac
Seuil olfactif	Aucune donnée n'est disponible.
pH	9,8 à 10,0
Point de fusion/point de congélation	-12°C
Pont d'ébullition initial et intervalle des points d'ébullition	104°C
Point d'éclair	Aucune donnée n'est disponible.
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée n'est disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée n'est disponible.
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée n'est disponible.
Limites supérieure/inférieure d'explosibilité	Aucune donnée n'est disponible.
Pression de vapeur	Aucune donnée n'est disponible.
Densité de vapeur	Aucune donnée n'est disponible.
Densité relative	1,087 à 1,093 à 20°C
Solubilité	100 % soluble dans l'eau
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée n'est disponible.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée n'est disponible.
Température de décomposition	Aucune donnée n'est disponible.
Viscosité	Aucune donnée n'est disponible.
Propriétés explosives	Aucune donnée n'est disponible.
Propriétés oxydantes	Aucune donnée n'est disponible.

Autres informations sur la sécurité

On ne dispose d'aucune donnée.

Fluide d'échappement diesel Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de manutention et de stockage recommandées.

Risque de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou basses. Matières incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Matières fortement oxydantes. Alcalis.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote. Émanations irritantes. Ammoniac. Oxydes de carbone (CO, CO₂).

SECTION 11 : Données toxicologiques

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classifié.

Urée (57-13-6)

DL50 oral rat 8471,00 mg/kg (Rat ; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë ; Étude de la documentation ; 14 300 mg/kg de poids vif ; Rat ; Valeur expérimentale)

DL50 dermique rat > 3200,00 mg/kg (Rat ; Étude de la documentation)

DL50 dermique Lapin > 21 000,00 mg/kg (Lapin ; Étude de la documentation)

ATE (*acute toxicity estimate*) (estimation de la toxicité aiguë) États-Unis (oral) 8471,00 mg/kg de poids vif

Corrosion/irritation cutanée

pH de 9,8 à 10,0

Non classifié.

Lésions oculaires graves/irritation

Non classifié.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classifié.

Mutagénicité pour les cellules germinales

Non classifié.

Cancérogénicité

Non classifié.

Fluide d'échappement diesel Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Toxicité pour la reproduction

Non classifié.

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction)

Non classifié.

Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique

Non classifié.

Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées

Non classifié.

Danger par aspiration

Non classifié.

Renseignements supplémentaires

D'après les données dont on dispose, les critères de classification ne sont pas rencontrés.

SECTION 12 : Données écologiques

Toxicité

Urée (57-13-6)

CL50 Poisson 1

16 200 à 18 300 mg/l (Durée de l'exposition : 96 h – Espèce : *Poecilia reticulata*)

CE50 Daphnia 1

3910 mg/l (Durée de l'exposition : 48 h – Espèce : *Daphnia magna* [Statique])

Persistance et dégradabilité

Urée (57-13-6)

Persistance et dégradabilité : Naturellement biodégradable. Hydrolyse dans l'eau. Très mobile dans le sol.

Demande théorique en oxygène (DThO) 0,27 g O₂/g de substance

Potentiel de bioaccumulation

Urée (57-13-6)

Facteur de concentration biologique (BCF) Poisson 1 1,00 (72 h ; *Brachydanio rerio* ; Eau douce)

Facteur de concentration biologique (BCF) autres organismes aquatiques 1 11 700,00 (*Chlorella* sp.)

Log Po-eau < -1,73 (Valeur expérimentale ; Méthode de l'UE A.8 : Coefficient de partage)

Potentiel de bioaccumulation : sans objet.

Mobilité dans le sol

On ne dispose d'aucune donnée.

Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : Données sur l'élimination du produit

Élimination du produit

Éliminer la matière résiduelle conformément à toute réglementation locale, régionale, nationale, provinciale, territoriale et internationale.

Fluide d'échappement diesel Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Réglementation canadienne sur le TMD : Non réglementé
 Conformément à la réglementation américaine du DOT :
 N'est pas une marchandise dangereuse au sens du règlement sur le transport.

Autre information : N'est pas réglementé par le DOT américain.
 ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route)
 N° UN. (ADR) : N'est pas réglementé par l'ADR
 Transport par voie maritime
 N° UN. (IMDG) (guide international pour le transport des matières dangereuses en colis) : N'est pas réglementé par l'IMDG.
 Transport aérien
 N° UN. (IATA) (Association internationale du transport aérien) : N'est pas réglementé par l'IATA.

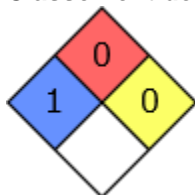
14.1	Numéro UN	Aucun
14.2	Appellation réglementaire de l'ONU	Aucune
14.3	Classe(s) de danger aux fins du transport	Aucune
14.4	Groupe d'emballage	Aucun
14.5	Danger environnementaux	Aucun
14.6	Précautions spéciales à l'intention de l'utilisateur	Aucune
14.7	Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et du Code IBC (<i>International Bulk Chemical Code</i> , recueil international de règles sur les transporteurs de produits chimiques)	Aucun

SECTION 15 : Informations sur la réglementation

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada

Tous les composants sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada.

Classement des dangers selon la NFPA



SECTION 16 : Autres informations

FDS préparée par : Service d'assurance de la qualité

N° téléphone : 905-846-2200

Date de préparation : 6 mars 2016

Numéro de la révision : Première version

Fluide d'échappement diesel Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Avis de non responsabilité

Les recommandations et les données présentées dans la présente fiche s'appuient sur des sources considérées comme étant fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ni sous-entendue en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations ou de celle du produit. La détermination finale de la convenance de tout matériel relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Toute matière peut présenter des dangers inconnus et doit être utilisée avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans la présente fiche, nous ne pouvons pas garantir qu'ils soient les seuls à exister.